mais ils manquent d'un fini harmonieux et poétique, qui pourrait bien être donné, en les retouchant. Nous leur donnerons alors une place dans nos colonnes.

"Asmodée", nous regrettons de refuser votre spirituel croquis de mœurs, mais il est des choses dans la vie privée et dans la société intime qui, jamais, selon nous, ne devraient être du domaine de la publicité. Nous voulons que notre REVUE soit pure et sans tache, sur ce chapitre comme sur tout autre. Nous vous félicitons néanmoins, sur votre beau talent, et nous attendons, avec impatience, votre prochain article.

VARIETES.

Nous apprenons avec plaisir que plusieurs jeunes messieurs de cette ville s'exercent afin de former un chœur d'orchestre de musique vocale dans l'église paroissiale de cette ville. Nous avons déjà été témoins de l'exécution de leurs premiers exercices et tout nous fait présager qu'avant peu la société n'aura qu'à se louer d'avoir sacrifié ses soirées à l'exercice de la musique vocale si bien en harmonie avec nos dignes solemnités religieuses. On nous dit qu'il manque encore quelques voix pour compléter l'Orchestre, cependant nous avons la conviction que nos jeunes compatriotes qui ont de la voix (et ils ne sont pas rares) se feront un devoir comme un honneur de se joindre à leurs devanciers, et récompenseront par là ceux qui veulent bien se donner avec autant de dévouement la peine d'exercer gratuitement la société des amateurs.—*Aurore.*

SAISON :—*Le tems* depuis huit jours a continué d'être variable à l'excès. Froid, pluie, chaleur, tout s'est tour-à-tour et rapidement succédé. Dimanche dernier surtout il a fait une chaleur excessive et un soleil brulant dans la relevée. Pendant tout ce tems là les eaux ont conservé leur hauteur. Dans les endroits bas, comme dans le District de Trois-Rivières, principalement du côté Sud, les terres baignaient sous les eaux dont la crue a été augmentant jusqu'aujourd'hui. A St. François les quais étaient submergés et une quantité de maisons placées de loin en loin dans la plaine environnées d'une nappe d'eau qui s'étendait à près d'un mille dans les profondeurs.—Cependant nous n'avons point entendu raconter des funestes suites de cette inondation causée sans doute par la descente des eaux du Nord venues plus à bonne heure cette année.

Mais la végétation n'est guère encore déployée et les semailles à peine commencées. La pauvre nature est aride et flétrie encore comme aux jours d'automne. Les habitans riverains du côté sud sont retardés et le seront probablement encore longtems par l'immersion d'une grande partie de leurs terres.

Hier à la suite d'une journée d'une écrasante chaleur, il est tombé une averse accompagnée de grêle et de tonnerre.—*Ibid.*

—On lit dans le *Morning Post* du 10 Avril:

"L'ambassadeur de France et Mme la comtesse de Sainte-Aulaire ont donné hier soir un grand diner à Manchester-House. On remarquait parmi les invités l'ambassadeur d'Autriche et Mme la comtesse Dietrichstein, l'ambassadeur de Russie et Mme la baronne Brunow, l'ambassadeur belge, l'ambassadeur prussien et Mme Bunsen, le Baron Arnim, le duc de Wellington, le lord chancelier et lady Lyndhurst, lord Aberdeen, le comte et la comtesse de Haddington, lord et lady Stanley, la comtesse de Flahaut, le comte et la comtesse de Jarnac, le docteur Lushington, le duc de Broglie, le capitaine Bouet et M. Cotter, Sir Robert Peel, et Sir J. Graham n'ont pu assister au diner à cause d'engagemens antérieurs."

NAISSANCE.

A Maskinongé, le 6, la Dame de Louis Doucet, écuyer, a mis au monde une fille.

DECES.

En cette ville, le 9, George-Etienne-Abailard, fils aîné de M. Mignault, écr., âgé de 9 ans et 6 mois.

A Boucherville, le 11, à la résidence de son aïeul, Wolfred, seul enfant de M. G. C. Racicot fils, de Montréal.

A la Pointe-aux-Trembles, le 9, M. Claire Côté, cultivateur, âgé de 88 ans.

A Ste. Elizabeth, des fièvres thypoïdes, le 4 mars, Demoiselle Véronique Miville, âgée de 14 ans. Le 14 du même mois, Rémy Miville, et le 21, Eléonore, épouse de ce dernier, âgée de 21 ans, et le 24 avril, Augustin Miville, âgé de 18 ans, tous enfans de M. Joseph Miville Déchêne. Madame Asselin leur tante et Mme Boucher leur grand'mère sont mortes dans le même mois, et plusieurs membres de cette famille sont dangereusement malades. Il reste au moins une consolation à ceux qui survivent, c'est que ceux qui ont succombé sont morts avec une résignation vraiment chrétienne et assistés des secours de la religion.—Com.

DR. D'ORSONNENS.

SECONDE porte à gauche sur la rue St. Louis, à son encoignure avec la rue Sanguinet.

Prospectus
DE LA
SOCIÉTÉ MUTUELLE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL.

Incorporée par acte du Parlement.

DIRECTEURS.
M. CASTLE, Ecr.
J. T BRONDGEEST, Ecr.
J. M. TOBIN, Ecr.
JOHN LEEMING, Ecr.
ROBERT SCOTT, Ecr.
JOHN T. BADGLEY, Trésorier et Secrétaire.
GEORGE GRUNDY, Assistant-Secrétaire.
W. N. CRAWFORD, Notaire Public.
WILLIAM SPEARS, Inspecteur.

Actions de £100 et chaque souscription mensuelle de 10s. par action. Mise d'entrée, 2s. 6d. par action.

LE but de cette société est de permettre aux individus de placer leurs épargnes dans l'achat ou l'érection de bâtisses.

Un locataire dans l'espace de dix années paie à son propriétaire, en loyers, une somme égale à la valeur de la maison qu'il occupe, et cependant à l'expiration de ce temps, il n'a aucun intérêt dans la propriété. Mais en devenant membre de cette société, il peut acheter ou bâtir une maison par le moyen d'une avance ou prêt qui lui est fait dans ce but et pour cet objet, lequel prêt est repayable par instalements mensuels, qui ne sont que peu de chose, s'ils sont plus considérables, que le loyer qu'il serait autrement obligé de payer, avec cet avantage qu'il devient propriétaire en dix ou douze ans, et fréquemment en bien moins de temps.

Le fonctionnement de la société est comme suit : chaque membre paie une souscription mensuelle de dix chelins pour chaque action de £100 qu'il a prise ; ainsi celui qui possède une action peut emprunter ou acheter £100 et celui qui a pris cinq actions, £500, et ainsi de suite, en proportion du nombre d'actions qu'il possède. L'argent que la société aura à prêter, sera offert tous les mois au concours, et alors chaque membre aura l'occasion d'acheter jusqu'au montant de ses actions.

L'emprunteur ou l'acheteur, avant de recevoir le montant, doit déposer les particularités de ses sûretés, qui seront examinées et visitées par l'Inspecteur, qui fera aussi l'investigation des titres, et si tout est satisfaisant, l'argent est avancé, chargé toutefois au taux de six pour cent par an. Si l'emprunteur désire bâtir, l'argent lui est avancé selon et suivant les progrès de la bâtisse.

La plus grande sécurité et protection contre tout risque est ainsi offerte aux capitalistes en autant qu'aucune autre sûreté que celle des biens de fonds ou des bâtisses ne sera reçue.

(Toute sureté personnelle, quelque bonne qu'elle soit sous tous les rapports, ne sera prise dans aucun cas), mais le grand objet pécuniaire de cette Association, est de procurer aux individus qui ont peu de revenus et des revenus limités, les moyens par lesquels ils puissent placer une partie de leurs épargnes, d'une manière sûre, avantageuse et profitable, et d'offrir à ces classes des motifs qui peuvent les exciter à des habitudes industrieuses et d'économie, dans l'espérance de pouvoir, avec leurs épargnes, se procurer pour eux-mêmes et leurs familles, de comfortables maisons.

En conséquence de la période avancée de la Session pendant laquelle cette société a obtenu son acte d'Incorporation, les livres de la Société ne pourront être ouverts pour la transaction des affaires, avant le premier Octobre prochain. Mais les personnes qui désireraient profiter des avantages qu'elle offre peuvent se procurer des copies de l'Acte d'Incorporation et des règlements de l'Association en s'adressant à Wm. N. Crawford, écuier, Notaire Public, rue St. Gabriel, qui recevra aussi les noms de ceux qui désirent devenir souscripteurs.

Montréal 12 Mai 1845.

Avis.

Pour la commodité des souscripteurs à la Société Mutuelle de Construction, et autres personnes, le soussigné a ouvert un LIVRE de REFERENCE ou MEMORANDUM des particularités, des lots vacants ou à vendre dans cette ville et ses environs. Les avantages de cette méthode, et pour le vendeur et l'acheteur, sont évidents et ceux qui désirent disposer des terreins, lots de terre, &c., sont respectueusement invités à fournir les descriptions, prix, &c., de leurs biens-fonds à

W. N. CRAWFORD, N. P.
No. 25, Rue St. Gabriel.

Mai 12.

A NOS ABONNES.

Les Abonnes a la *Revue Canadienne* doivent payer le premier Semestre soit a nos Agents, ou nous l'adresser a nous-meme directement, s'ils ne veulent pas eprouver de retard dans l'envoi du journal. Les depenses, que nous faisons pour notre publication, nous justifient, ce nous semble, si nous sommes severes et exigeants sur ce point. Il faut etre ponctuel.

☞ *Les nouveaux abonnés à la Revue Canadienne peuvent se procurer tous les numéros publiés jusqu'à ce jour, en s'adressant à nos bureaux en cette ville ou à nos Agents.*

ABONNEMENS.

LA REVUE CANADIENNE paraîtra le Samedi de chaque semaine. Elle formera, pour l'année, un volume contenant la matière de plus de dix volumes grands in-octavo. Le journal sera imprimé sur beau papier, et la partie typographique et matérielle sera sans reproches.

On s'abonne à la *Revue Canadienne*, au bureau du journal, no. 7 rue St.-Nicolas, ou aux bureaux du Rédacteur-en-chef, no. 31 rue St.-Gabriel, vis-à-vis l'Hôtel du Canada, de Mme. St.-Julien; et chez MM. Fabre et Cie., et C.P. Leprohon, Libraires de cette ville.

Un an . . . . . 20 chelins.
Six mois . . . . . 10 ...
Trois mois . . . 5 ...

OUTRE LES FRAIS DE POSTE.

Nous recevrons pour ce journal des annonces, avertissemens etc. etc. adaptés à notre mode hebdomadaire de publication, au prix des autres journaux de cette ville.

Les lettres, communications, etc. etc. devront être et seront adressées, (*affranchies*), au Rédacteur en chef, Bureau de LA REVUE CANADIENNE, chez MM. LOVELL ET GIBSON, imprimeurs, No. 7, *Rue St. Nicolas.*

AGENS.

A Soulard, écr..... Québec.
L. G. Duval, écr..... Trois Rivières.
L. V. Sicotte, écr..... St. Hyacinthe.
J. P. Lantier, écr. M.P.P.... Vaudreuil.
L. A. Olivier, écr..... Berthier.
L G. DeLorimier, écr,..... L'Assomption.
P. L. LeTourneux, écr..... Rivière Chambly.
Frs. Caron, écr..... Amherstburg.
H. de Rouville, écr..... Sorel.
H. F. Marchand, écr..... St. Jean.
Tancrede Sauvageau, écr... Laprairie.
F. X. Valade, écr..... Terrebonne.
Col. A. C. Taschereau, écr. D'Eschambault.
R. DesRivières, écr,..... New-York.

LOUIS O. LE TOURNEUX,
Rédacteur en chef et Propriétaire.

MONTRÉAL.
IMPRIME PAR LOVELL ET GIBSON.